

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

Insertion professionelle des séniors Question écrite n° 17305

## Texte de la question

M. Thibaut François alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'insertion professionnelle des seniors. Selon la « photographie du marché du travail » de l'Insee, 83 % des personnes ayant entre 50 et 54 ans étaient en activité en 2023. Cependant, la part des seniors en activité chute drastiquement à partir de 55 ans : on observe un taux de 77 % entre 55 et 59 ans et seulement à 38,9 % pour les 60-64 ans. En effet, de nombreuses difficultés persistent encore, alors que l'âge de départ à la retraite recule. Ce paradoxe persistant laisse de nombreux seniors dans des périodes de chômage long et de précarité. Selon une étude de Malakoff Humanis, 7 seniors sur 10 (50-64 ans) ont une période de chômage. Malgré l'objectif du Gouvernement visant à atteindre les deux tiers de 60-64 ans en activité d'ici 2030, les seniors continuent d'être délaissés et sans soutien du Gouvernement pour appuyer leur réinsertion professionnelle. Enfin, les lundi 8 et mardi 9 avril, les syndicats se sont réunis pour discuter de la réforme de l'assurance-chômage et de la problématique de l'emploi des seniors. Le Gouvernement n'a pas encore clairement exprimé ses projets de dispositifs visant à soutenir la réinsertion professionnelle des seniors. Par conséquent, il souhaite connaître les dispositifs qui seront mis en place pour assurer la réinsertion professionnelle des seniors.

## Données clés

Auteur: M. Thibaut François

**Circonscription**: Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 17305 Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : <u>Travail, santé et solidarités</u> Ministère attributaire : <u>Travail, santé et solidarités</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>23 avril 2024</u>, page 3161 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)